

PV de la réunion de la CCSIA du 14/11/2013 à 19h dans les locaux de la commune d'Arlon

Présents :

CNCD 11.11.11	Christophe Bovy
COLLEGE COMMUNAL	Kamal Mitri, Echevin de la solidarité internationale Pour les points « tour de table », 3, 5 et 7 puce 3.
CONFRERIE DU MAITRANK	Edmond Warichet
LES TOURNESOLS	Valère Rion
OMN	René Decker, Paul Rion
OXFAM MDM	Jean-Pierre Monseur
SOLIDARITE MONDIALE	Jean-Marie Henrion
ULG-ARLON	Chantal Bartholomé, Emilienne Nghane, Marie-Claire Bilocq

Excusés :

ANNONCER LA COULEUR	Mathieu Léonard
CONSEIL COMMUNAL	Georges Medinger
JUDDU	Jean-François Blerot, Etienne Marot
OXFAM MDM	Françoise Blerot

1) Tour de table

La commission accueille Marie-Claire BILOCQ qui remplace Christine DASNOY en représentation de l'ULG-ARLON.

Prochaine réunion : mercredi 05/03/14 ULG-Arlon 18h

Christophe est invité à faire le point sur la campagne 11.11.11 et les événements de sensibilisation rehaussés de la présence de JP Coffe et Pierre Kroll. L'événement est considéré comme une réussite avec une assistance de plus de 160 personnes à la conférence du 6/11/2013. Des remerciements chaleureux sont adressés aux autorités communales et provinciales ainsi qu'à tous les artisans de cette réussite.

2) Approbation du PV de la réunion du 04/09/13

PV approuvé sans remarque (à noter que les PV sont publiés par Alexandra Merlot sur le site de la commune : <http://www.arlon.be/index.php?id=495>)

3) Appel à projets de la ville d'Arlon

Rappel

La CCSIA se penche sur l'idée de lancer un appel à projets à destination des associations d'Arlon investies dans la solidarité internationale avec tous les avantages induits par cette procédure : budget prévisible, traitement équitable des associations, visibilité de la problématique, éducation et sensibilisation au développement.

Un grille de critères de décision et une procédure sont mises au point et adoptées par la CCSIA.

Le dossier accompagné de la demande de budget a été présenté le 19/09/2013 à la Direction Financière de la commune pour prise en compte dans le budget 2014.

Le budget sollicité est de 20.000 " sur la période 2014-2016 dont 10.000 " en 2014 et 10.000 " en 2016. Le montant permet de cofinancer 3 projets à hauteur de 10.000 " pour le 1^{er}, 6.000 " pour le 2^{ème} et 4.000 " pour le 3^{ème}.

Budget de la solidarité internationale (€)	2014	2015	2016
Cofinancement projets WBI	5.000	5.000	5.000
Cofinancement procédure d'appel à projets 2014-2016	10.000		10.000
Total	15.000	5.000	15.000

En fonction de la décision adoptée, le calendrier pourrait être le suivant (date au plus tard) :

- a. Lettre circulaire aux associations (fichier de la commune) et conférence de presse
30/06/2014
- b. Rentrée des dossiers
31/08/2014
- c. Décision Collège (sur avis conforme de la CCSIA) et paiement de la 1^{ère} tranche (50%)
31/10/2014
- d. Fin des projets (2 ans) et rentrée des rapports finaux
31/10/2016
- e. Examen des rapports finaux et paiement du solde (50%).
31/12/2016

Kamal Mitri note tout l'intérêt de la démarche en soulignant toutefois les contraintes budgétaires drastiques liées au budget 2014. La demande sera soumise au Collège et, en cas de décision positive, intégrée dans le budget 2014 pour approbation en CC du 16/12/2013.

4) Partenariat Arlon-Bembéréké (rapport 2009-2012, plan 2013 et programmation 2014-2016)

Rapport 2009-2012 : soumis à l'AJVCW avant audit de la DGCD (pour rappel (montant de 268.000 " + 300.000 " d'appels à projets WBI). Le rapport a été approuvé et l'intégralité des subsides seront payés très prochainement (avant la fin de l'année 2013).

Appels à projets en cours :

- Filière avicole : échéance 31/12/2013.

Appel à projet non encore décidé :

- Filière manioc : décision reportée à 2014 pour exécution en 2015-2016.

La plupart des projets (à l'exception de la gestion des déchets, qui pourrait, à terme, être également rentable) sont des projets visant la sécurité alimentaire et le renforcement des ressources financières des populations.

POA 2013 : budgets confirmés par la DGCD pour le montant demandé de 73.085,71 ". Le délai de réalisation est prolongé jusqu'au 30/06/2014 pour autant que les dépenses soient engagées avant le 31/03/2014.

Programmation 2014-2016 : dans un cadre très incertain (élections 2014 en Belgique et au Bénin) : le cadre de travail a été établi par l'AJVCW et les partenaires belges, puis amendé et validé par les partenaires béninois en plateforme sud du 17/10/2013. Reste à établir les budgets 2014-2016 entre partenaires pour décembre 2013 et soumission à la DGCD pour janvier 2014.

Une mission de suivi à BEMBEREKE est programmée du 3 au 12/12/2013 (intervenant : Valère Rion). La lettre de mission est disponible sur demande à valere.rion@skynet.be

5) Arlon, commune du commerce équitable

Jean-Pierre Monseur présente l'état d'avancement du dossier en reprenant les conditions pour qu'Arlon puisse être reconnue comme commune du commerce équitable à savoir :

CRITÈRE 1 . AUTORITÉ COMMUNALE Le Conseil communal vote une résolution ou une motion signifiant la participation de la commune à la campagne et l'engagement de l'administration à consommer du café et au moins un autre produit du commerce équitable.

CRITÈRE 2 . COMMERCE ET HORECA Un certain nombre de commerces et établissements horeca sur le territoire de la commune proposent des produits du commerce équitable et communiquent vers leurs clients sur cette offre. Un objectif quantitatif est défini en fonction du nombre d'habitants de la commune.

CRITÈRE 3 . ENTREPRISES, ORGANISATIONS ET ÉCOLES Des entreprises, institutions, associations et écoles installées sur le territoire de la commune mettent des produits du commerce

équitable à la disposition de leurs travailleurs, public et élèves et diffusent de l'information sur leur engagement.

CRITÈRE 4 . COMMUNICATION ET SENSIBILISATION La commune communique régulièrement sur sa participation à la campagne auprès des médias locaux ; elle organise par ailleurs au moins un évènement annuel de sensibilisation sur le commerce équitable auprès du grand public.

CRITÈRE 5 . COMITÉ DE PILOTAGE Un comité de pilotage local et diversifié prend les initiatives nécessaires pour impliquer les différents acteurs concernés par la campagne et remplir les six critères il assure l'engagement de la commune dans la durée et mène celle-ci à l'obtention du titre.

CRITÈRE 6 . PRODUITS AGRICOLES LOCAUX ET DURABLES Parce que les agriculteurs de chez nous comptent aussi, la commune soutient également une initiative en faveur des produits agricoles locaux et durables.

Le critère 1 est rempli puisque le Conseil communal a adopté une résolution de participation dans sa séance du 25/10/2013 sous le point 62 (Adoption de la charte «Arlon Ville du Commerce équitable»).

En ce qui concerne le critère 5 (Comité de Pilotage), il est décidé que dans un 1^{er} temps, la CCSIA joue ce rôle de comité de pilotage et qu'un groupe projet soit constitué afin de prendre les initiatives nécessaires pour impliquer les différents acteurs. Ce groupe projet fera régulièrement rapport à la CCSIA. Il sera constitué au départ de Jean-Pierre Monseur, Françoise Blerot et Mathieu Léonard. Les membres de la CCSIA sont invités à proposer pour la prochaine réunion des noms de personnes susceptibles de venir étoffer le groupe projet sur une base diversifiée.

6) Elections européennes, fédérales et régionales.

La discussion est menée sur le principe d'une action d'interpellation et la forme que celle-ci devrait prendre.

Après un long débat, il est décidé d'adopter de mener cette action d'interpellation dans le cadre des séances d'information qui seront menées par les différents partis en province de Luxembourg en essayant de associer les membres des autres commissions de solidarité internationale existant en province de Luxembourg (marche, Virtonõ).

Les actions suivantes sont retenues :

- Obtention des cahiers de revendication nationaux (Christophe et Jean-Pierre)
- Circulation de ces documents parmi les membres de la CCSIA (Valère)
- Identification des commissions (Christophe en contact avec Patrick Besure)
- Contact des commissions (Jean-Marie-Henrion)
- Lettre adressée aux présidents provinciaux de parti pour obtenir la liste des événements organisés en province de Luxembourg (Valère Rion) ; ces 5 points pour le 31/12/2013.
- Déclinaison locale de ces revendications (chacun) : pour la prochaine réunion CCSIA (5/3/2014).

Les modalités d'intervention seront adoptées lors de la prochaine réunion de la CCSIA (5/3/2014).

7) Suivi des décisions antérieures

- Site Web de la commune : à consulter (PV, rapportsõ) ; les membres sont invités à enrichir de leurs actions
- Membership : la fiche de XFAM magasin du mode a été omise (à corriger : Valère Rion)
- Matériel médical de VIVALIA pour Bembéréké

Le container est parti mardi 12/11/13 sans le matériel de Vivalia

Patrice Helloy a constitué un dossier descriptif pour autorisation de la Direction (décision attendue).

Le dossier sera transmis au directeur de l'hôpital de BEMBEREKE afin de cerner au mieux ses besoins.

Le dossier sera prêt pour un prochain envoi vers le Bénin.

8) Calendrier des réunions 2014

- Mercredi 05/03/2014 à 18h (ULG)
- Mercredi 18/06/2014 à 18h (ULG)
- Mercredi 24/09/2014 à 18h (ULG)
- Mercredi 10/12/2014 à 18h (ULG)

9) Agenda des activités des membres

Vendredi 15/11/13 à 20h	Souper Athénée Royal d'Athus pour le Bénin
Dimanche 15/12/13 à 12h	OMN repas pour le Pérou
Dimanche 06/04/14 à 12h	OMN, repas pour le Pérou à Toernich

10) Divers

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée vers 21h30.